

RENAGE

On va réhabiliter la Grande Fabrique



À gauche, Amélie Girerd vient d'évoquer 39 ans de collaboration entre la ville de Renage et Robert Veyret accompagné de Mireille son épouse.

Samedi, Amélie Girerd maire de Renage, présentait ses vœux à la population en présence de nombreux élus à la salle Aluigi. Le bilan 2015 mettait en avant l'organisation des nouvelles activités périscolaires, du premier festival des arts urbains, la réhabilitation du local des jeunes, les nouveaux ateliers futsal et l'aide aux projets professionnels, culturels ou humanitaires. Les aînés n'ont pas été oubliés avec un effort de lutte contre l'isolement et la solitude.

Elle rappelait les nombreux travaux de modernisation des équipements publics, l'acquisition de « la maison Reveillet » qui permettra d'accueillir un commerce et de créer des places de stationnement.

Était ensuite mise en avant l'installation d'un Conseil local de prévention de la délinquance. Celui-ci réunit la commune, la gendarmerie, le Conseil départemental, le centre socioculturel, les bailleurs sociaux, les représentants des collèges, des écoles et des parents d'élèves.

Des collectifs habitants

L'implication des citoyens sera renforcée dans les décisions par le lancement des collectifs habitants.

Pour 2016, la sécurisation de la traversée de Renage continuera. L'année verra aussi de nombreux travaux sur la voirie, et grâce à l'aménagement de l'îlot carrosserie, près de 60 logements pourront être construits dès 2017.

En partenariat avec la communauté de communes, la modernisation de la zone du Plan la rendra plus attractive aux nouvelles entreprises. Un vaste projet sur la valorisation du site de la Grande Fabrique, avec la création d'un nouvel espace culturel au sein de l'ancien bâtiment Faller, couplé à des locaux destinés à l'activité économique, a débuté en sollicitant l'inscription du site au titre des Monuments historiques.

Après l'annonce de la création prochaine d'un conseil municipal d'enfants, l'édile remettait la médaille de la ville à Robert Veyret qui retraçait ensuite la richesse de 39 années de « mission avec les Renageoises et les Renageois dans le respect des sensibilités. ».

J.-M.B.

Conseil municipal : l'opposition crée la polémique



L'opposition a voté contre l'action visant à défendre La Grande Fabrique comme propriété de la commune. En fin de séance, elle a aussi dénoncé des actes de délinquance à Renage.

Le Conseil était réuni lundi. Le mandatement d'un cabinet d'avocat pour un dossier à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) était sujet à contestation de l'opposition. Le maire Amélie Girerd expliquait : « Nous avons été informés d'une demande d'enregistrement de la marque "La Grande Fabrique" à l'INPI, par un tiers. Ce nom fait partie de l'identité de la commune et de son histoire. Il appartient à la collectivité et il me semblait essentiel de déposer une opposition à cette demande privée ».

Après s'être fait préciser que le tiers en question était le président du Centre régional de formation et d'action culturelle (CERFAC), Jean-François Blouzard, élu de l'opposition, s'inquiétait du coût de

cette procédure « Nous considérons que celle-ci va coûter de l'argent et qu'elle est peut-être perdue d'avance, on va voter contre, je ne suis pas convaincu par vos explications ». Le maire ajoutait que l'objectif n'était pas d'appeler le bâtiment dit « bâtiment Fal-ler », seule propriété communale du lieu, « La grande Fabrique » mais bien l'ensemble du site. La délibération était votée avec deux voix contre.

En fin de séance, Jean-François Blouzard faisait état d'actes de délinquances dépassant les faits d'incivilités ayant eu lieu au stade J.-C. Micoud.

Le maire répondait que la gendarmerie s'occupait au mieux de la surveillance, qu'il était de la compétence de la justice de juger et punir et que le travail des élus était d'inter-

venir en amont en développant une politique liée à la jeunesse avec, sport, culture et cadre de vie. Monique Eymeri, adjointe aux solidarités interpellait ensuite J.-F. Blouzard : « Vous dites que des dizaines de logements sociaux ne sont pas occupés, quelles sont vos sources ? » J.-F. Blouzard : « Il vous suffit d'aller compter les boîtes aux lettres vides. » M. Eymeri : « Nous avons 80 logements sociaux soit 26 % du parc locatif, ce matin nous avions seulement 5 logements vacants sans demande, 16 autres vont se libérer pour lesquels nous avons des propositions d'attribution. » J.-F. Blouzard : « Je ne partage pas votre analyse. » M. Eymeri : « je n'ai que mes chiffres à partager ! »

J.-M.B.